

Ville-Marie

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6372
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6412
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 625 000 \$	2,6427
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 625 000 \$	3,1633
Terrains vagues desservis	1,2744

Taxe spéciale relative à l'ARTM

Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,0024
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0024
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 625 000 \$	0,0102
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 625 000 \$	0,0123
Terrains vagues desservis	0,0048

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'eau

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,1043
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,1043
Immeubles non résidentiels	0,3472

Tarification de l'eau

Immeubles résidentiels :	Aucune tarification particulière.
Immeubles non résidentiels :	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .
Immeubles non résidentiels utilisés comme usines ou manufactures légères :	Tarif au compteur de 0,58 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .

Réserve financière de la voirie

Taxe spéciale pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0035
Immeubles non résidentiels	0,0228

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0418
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0064

Tarification des matières résiduelles

Aucune tarification particulière.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.